



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

comptes de la sécurité sociale

Question au Gouvernement n° 716

Texte de la question

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Pierre Door. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Avant l'examen du projet de loi sur la modernisation du système de santé et après celui de la première partie du projet de loi de finances pour 2009, nous aurons à débattre du projet de loi de financement de la sécurité sociale, autre texte essentiel s'il en est.

Ce projet, actuellement à l'étude en commission, est un texte volontariste en matière de redressement de nos comptes sociaux. Permettez-moi de rappeler, chers collègues, que le déficit de l'assurance maladie a, cette année, atteint son plus bas niveau depuis 2001 grâce à la maîtrise médicalisée tant en ville qu'à l'hôpital.

M. Jacques Desallangre. Malgré Douste-Blazy !

M. Jean-Pierre Door. Nous devons poursuivre dans cette voie.

Au moment où nous examinons le budget de la France, le Gouvernement a tenu un langage de vérité et de transparence sur la crise financière et ses conséquences sur l'économie et l'emploi, ce dont nous le remercions. À quelques jours de l'examen du PLFSS, pouvez-vous, madame la ministre, nous indiquer quel serait l'impact de cette crise sur les comptes sociaux. Par ailleurs, l'objectif de retour à l'équilibre de ces comptes en 2012 vous semble-t-il toujours réalisable ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Roland Muzeau. La fameuse sortie du tunnel !

M. Jacques Desallangre. Ne nous faites pas rire !

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative*. Un mot d'abord pour me féliciter de la qualité des travaux parlementaires que vous menez, monsieur le député, en matière de financement de la solidarité nationale, sujet dont vous êtes un spécialiste.

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Parlons-en, de la solidarité nationale !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé*. Vous avez eu raison, monsieur Door, de mentionner l'objectif de retour à l'équilibre des comptes, fixé par le Président de la République pour 2011. Nous nous engageons sur cette voie par le biais du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2009.

En 2008, le déficit a été ramené à 4 milliards d'euros. En 2009, nous avons l'ambition de l'abaisser à 3,4 milliards. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Nous avons, évidemment, tenu compte du contexte économique et financier lorsque nous avons, avec Éric Woerth, fixé un objectif de 2,8 milliards à la fin du mois de juillet. Mais pour tenir compte de la nouvelle donne économique, nous ramenons le déficit à 3,4 milliards en gardant néanmoins l'objectif de retour à l'équilibre en 2011.

M. Jacques Desallangre. Faux !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé*. Nous procédons donc à 4,2 milliards d'euros de redressement des comptes, partagés entre des recettes nouvelles et des économies, les recettes nouvelles représentant un peu plus de 2 milliards (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR*), en mettant peut-être l'accent sur le milliard de reversement demandé aux organismes complémentaires.

M. Jacques Desallangre. Le rapt !

M. Maxime Gremetz. Le racket !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé*. Grâce à une meilleure prise en charge des affections de longue durée, les organismes complémentaires se sont constitué des marges de manoeuvre. Il est donc tout à fait normal que celles-ci soient, pour une petite part, reversées à l'assurance maladie. La Mutualité française a pris l'engagement de ne pas augmenter les cotisations des assurés.

M. Jacques Desallangre. Cette année seulement !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé*. Nous attendons un peu plus de deux milliards d'euros provenant des économies liées à la maîtrise médicalisée, mise en oeuvre selon des recommandations de la Haute autorité de santé. Nous escomptons des baisses de tarifs là où des professions de santé ont enregistré des gains de productivité - l'industrie pharmaceutique, la radiologie ou la biologie. Nous voulons aussi garantir que des nouveaux besoins de santé seront pris en compte.

Nous avons fixé un taux de progression des dépenses d'assurance maladie de 3,3 % et nous injecterons cinq milliards d'argent frais dans notre système d'assurance maladie, système de santé solidaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 716

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2008